

23.05.2019 - 16:00 Uhr

## Anniversaire: 40 ans d'ASTAG - pour le transport de marchandises et de personnes, au service de l'économie et de la population

Bern (ots) -

Depuis 1979, l'Association suisse des transports routiers, l'ASTAG, défend la cause des transports routiers de marchandises et de personnes en Suisse. Son 40e anniversaire a été célébré officiellement aujourd'hui à Bâle, lors de l'assemblée des délégués 2019. Le temps fort en a été le film anniversaire de Nik Hartmann. Un avenir favorable va dépendre de conditions-cadres équitables et de solutions rapides aux problèmes de capacité. Il faut rejeter l'imposition au secteur de contraintes supplémentaires inefficaces et qui en définitive pèsent sur les consommatrices et consommateurs.

Fondée en 1979, l'Association suisse des transports routiers, l'ASTAG, a fêté officiellement son 40e anniversaire aujourd'hui à Bâle, lors de l'assemblée des délégués. L'ancien conseiller fédéral Adolf Ogi est intervenu en qualité d'orateur invité. Il a passé en revue la politique des transports des dernières décennies et a salué l'engagement résolu et constructif de l'ASTAG en faveur du secteur suisse des transports. Un film de Nik Hartmann («SRF bi de Lüt») sur la fascination des transports routiers a été présenté en grande première et en guise de cadeau aux quelque 4000 entreprises membres. Ce reportage entend soutenir l'encouragement d'une relève jugée urgente et promue comme telle par l'ASTAG, afin que le secteur puisse continuer d'aller de l'avant.

Avec le slogan d'anniversaire «Un avenir riche d'histoire(s)», l'ASTAG entend souligner que les transports routiers de marchandises et de personnes ont été, restent et demeureront indispensables. Seul le poids-lourd permet d'assurer l'approvisionnement et l'enlèvement des déchets dans tout le pays, quotidiennement. Les cars et les taxis apportent quant à eux une contribution décisive à la mobilité liée aux voyages et aux loisirs.

Développement des lignes d'accès aux NLFA, et non augmentation des RPLP

Il faut pour cela des conditions-cadres fiables et équitables permettant une collaboration sur un pied d'égalité (co-modalité) entre tous les modes de transport - routiers, ferroviaires, fluviaux et aériens. Cela implique aussi et surtout de résoudre rapidement les problèmes de capacité d'un réseau routier surchargé. En revanche, l'ASTAG s'oppose clairement à de nouvelles contraintes imposées aux transports routiers, notamment des valeurs-limites de CO2, de multiples contrôles de police fastidieux et le renchérissement des redevances sur le trafic des poids lourds (RPLP). La politique purement symbolique aux dépens du trafic lourd menée hélas actuellement dans le cadre du débat climatique ne profite ni à la politique de transfert ni à l'environnement. Il est plutôt temps de placer l'Italie et l'Allemagne face à leurs obligations. Il leur appartient de réaliser enfin leurs lignes d'accès aux NLFA, quoiqu'avec un retard considérable, comme promis par voie de traité international.

Mais surtout, il faut que la Suisse maintienne l'autonomie et l'indépendance de sa législation, via son peuple et ses institutions. Or un accord institutionnel avec l'UE aurait pour corollaire la reprise automatique d'un droit dicté unilatéralement par Bruxelles. L'ASTAG en rejette la signature, comme l'a déclaré en ces termes le président central Adrian Amstutz devant les quelque 150 délégués réunis: «Nous ne voulons pas de législateurs étrangers, et surtout pas de législateurs étrangers qui tôt ou tard nous imposeront l'annulation de l'interdiction de cabotage!»

Contact:

ASTAG Association suisse des transports routiers  
André Kirchhofer  
031 370 85 85

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100828442> abgerufen werden.